Vous avez un projet de construction ou de rénovation, des questions sur votre bail, réhabiliter énergétiquement votre logement ?

Avez-vous pensé à contacter l'ADIL ou le CAUE de l'Yonne ?

Lors de leurs permanences à Avallon, ces deux organismes dispensent de précieux conseils, **et c'est gratuit !**

L'ADIL, en partenariat avec le Pays Avallonnais et la CCAVM, reçoit les particuliers sur rendez-vous pour aborder les questions liées à la rénovation énergétique, à la relation locataire-bailleur et tout conseil juridique en lien avec le logement.

Les prochaines permanences sur rendez-vous auront lieu au Pays Avallonnais (10 rue Pasteur, Avallon) le jeudi 28 mars pour les questions liées à la rénovation énergétique et le vendredi 5 avril pour les conseils juridiques. Alors n'attendez-plus et contacter l'ADIL !

Plus d'infos au 03 86 72 16 16 ou prise de rendez-vous sur : https://adil89.rdv.date/

Le CAUE est une structure qui conseille gratuitement les particuliers, collectivités, associations et entreprises sur tous les sujets qui concernent l'architecture, le paysage et l'environnement. Il s'agit d'architectes, d'urbanistes et de paysagistes qualifiés prêts à vous accompagner à chaque étape de vos projets, quels qu'ils soient !

Chaque troisième jeudi du mois, le CAUE vous reçoit sur rendez-vous à l'hôtel Gouvenain (rue des Odebert, Avallon). Vous êtes intéressé(e) ? Alors contactez-les !

Plus d'infos au 03 58 43 80 33 ou prise de rendez-vous sur : https://www.caue89.fr/demande-de-rendez-vous/